

CHASSE INDIVIDUELLE EN BIELORUSSIE

DANS LES PARCS NATIONAUX

SPECIAL BISON

La Biélorussie est l'un des seuls pays où il est possible de prélever des bisons évoluant dans un milieu naturel et en toute liberté.

Cette espèce, purement européenne, fait l'objet de comptages réguliers et d'une très grande surveillance.

Le prélèvement annuel est d'environ 15 têtes par année.

La Biélorussie fit longtemps figure de pays isolé et sauvage, refuge des animaux et des hommes, conservatoire d'une faune et d'une flore relique, terrain de chasse par excellence.

La Biélorussie reste l'un des rares pays Européen où vous pouvez pratiquer votre passion dans des milieux totalement naturels et sauvages. Toutefois, les parcs nationaux sont les seuls territoires à disposer d'une logistique adéquate, efficace en homme et en matériel et à être dotés d'un cheptel gibier important. Nos programmes de chasse se déroulent exclusivement sur le parc national de Belovejskaia Poutscha.

Pour réserver une chasse, il suffit de nous préciser la période souhaitée. Si celle-ci est disponible, nous vous ferons parvenir un devis détaillé avec les horaires de vols, prix et conditions ainsi que les documents pour les formalités.

EXEMPLE TYPE D'UN SEJOUR DE CHASSE :

Vols directs de Paris Roissy CDG / Minsk et retour avec la compagnie aérienne Biélorusse Belavia :

Vols tous les jours. 3 heures de vol.

1^{er} jour : vol direct Paris Roissy CDG 2D pour Minsk avec la compagnie aérienne Belavia. Formalités de police et de douane. Accueil à l'aéroport de Minsk par un interprète parlant français puis transfert en voiture pour le territoire de chasse situé à +/- 350 km. Logement en maison de chasse. Dîner.

Du 2^e au 5^e jour : 4 jours de chasse individuelle, à l'approche ou au mirador, en compagnie d'un garde forestier Biélorusse (1 garde par chasseur). Séjour en pension complète.

6^e jour : transfert pour Minsk puis vols Minsk / Paris

UN SEJOUR DE CHASSE ENTRAINE 2 TARIFICATIONS :

Page 2 : les frais de séjour, calculés selon le nombre de jours de chasse envisagés et qui sont des frais fixes.

Page 3 : les taxes d'abattage, c'est à dire le prix par animal abattu selon les barèmes pour chaque espèce de gibier.

FORMALITES : pour les voyageurs venant en avion le visa n'est pas obligatoire. Documents à nous retourner : fiche d'inscription, copie de votre passeport en cours de validité et la copie de la carte européenne (page avec la photo et page avec l'arme que vous prenez). Permis de chasser et carte Européenne d'armes à feu obligatoires. Dossier d'inscription remis avec le devis.

LA CHASSE :

Les parcs nationaux apporte une dimension supplémentaire par leurs espaces immenses et préservés, classés réserve de biosphère par l'Unesco.

Se rendre en Biélorussie c'est rechercher une authenticité de territoire, c'est se confronter à des gibiers particulièrement sauvages et méfiants, c'est côtoyer des espèces disparues depuis longtemps de nos contrées ou interdites de tir ailleurs. C'est accepter, aussi, des hommes de chasse sans artifices, ayant une connaissance aiguisée de la nature même si les méthodes de chasse nous semblent parfois peu orthodoxes.

Il n'est pas rare de rencontrer loups, lynx, grands et petits tétras, gélinottes, les bisons d'Europe, seul pays où ils vivent en totale liberté etc. !!! N'oubliez pas en plus de votre carabine, un appareil photo !!!!!_



VOGS CHASSATLAS – 11 Rue de Pommier 62 158 HUMBERCAMPS.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages LIC.075 95 0440 – code APE : 7911Z - TVA : FR 25 305 421 059 00067 R.C.S Arras - S.A.R.L au capital de 77 290 €

APST : N IM092100027 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox Europe Underwriting Limited, 19 rue Louis Le Grand 75002 Paris

CHASSE INDIVIDUELLE EN BIELORUSSIE

FICHE SIGNALÉTIQUE

PARC NATIONAL DE BELOVEJSKAIA POUTSCHA

SITUATION : à 350 km de Minsk par l'autoroute M1, 70 km au nord de Brest Litvsk.

BIOTOPES : Belovejskaia à long temps été la réserve de chasse des souverains : rois de Pologne au 15^{ème} siècle, grands-ducs de Lituanie dès le 16^{ème} siècle, tsars de Russie à partir de 1795. Ce statut particulier de réserve de chasse a certainement protégé la forêt des défrichements. C'est la seule partie restante de l'immense forêt primaire qui couvrait les plaines du nord de l'Europe.

SUPERFICIE : massif forestier de 300 000 ha dont 60% destinée à la chasse soit 180 000 ha segmentés en 17 blocs, chacun tenu par un garde responsable secondé de plusieurs adjoints.

LOGEMENTS : en hôtel ou maison de chasse



FAUNE PRESENTE EN MALE ET FEMELLE : sanglier, cerf, élan, chevreuil, loup, lynx, renard, castor.

GIBIERS AUTORISES : sanglier, cerf, biche, faon, loup, renard.

Tir autorisé selon disponibilité du plan de tir : élan mâle, brocard, chevrette selon disponibilité du plan de tir

LE BISON

Répandu dans toute l'Europe à l'époque préhistorique, il est chassé en France jusque sous Charlemagne pour sa chair et sa peau. A la fin du 19^{ème} siècle, il n'est plus présent, à l'état sauvage, qu'en Pologne où le dernier est abattu en 1925. L'espèce est cependant sauvée grâce aux 56 animaux recensés dans différents parcs zoologiques. En 1959, il est relâché en liberté dans la forêt de Bialowieza en Pologne et Biélorussie.

L'espèce que l'on rencontre de nos jours est le bison *bonasus*, qui dérive probablement de l'espèce bison *prius*, contemporain de l'homme préhistorique.

L'animal vit en petits troupeaux de trente têtes au maximum, dirigés par une femelle. Ces troupeaux ont tendance à se disperser l'été en petits groupes, et à se reformer à l'automne.

Les groupes de mâles sont plus petits, de l'ordre de 2 à 4 bêtes, en général. Les accouplements se font à la fin de l'été et au début de l'automne. Après 9 mois de gestation, les petits naissent au printemps. Le poids moyen du mâle est d'environ 900 kg (1,2 tonne pour les plus gros mâles), et la taille peut atteindre 1,80 m, voire 2 m, au garrot. La femelle est plus petite, avec un poids entre 600 et 800 kg. Ce plus gros mammifère terrestre d'Europe est un ruminant dont la nourriture est constituée d'herbe et de quelques végétaux.



CHASSE INDIVIDUELLE EN BIELORUSSIE

FRAIS DE SEJOUR SAISON 2020 / 2021

GRILLE DES FRAIS DE SEJOUR PAR PERSONNE, BASE 2 CHASSEURS MINIMUM

	3 jours de chasse	4 jours de chasse	5 jours de chasse
Prix par chasseur ⇒	1 200 €	1 500 €	1 800 €
Prix par accompagnateur ⇒	650 €	750 €	850 €

FORFAIT VOYAGE EN SUS

si vous souhaitez que nous nous occupions des billets d'avion, des formalités administratives et des transferts, prévoir : 380 € pour le billet d'avion Paris/Minsk/Paris, 90 € pour le transport par avion du package arme + balles sur les vols directs de la compagnie aérienne Belavia et 120 € pour les frais de transport pour se rendre sur le territoire de chasse.

Soit un total de : **600 € par personne.**

VOGS CHASSATLAS – 11 Rue de Pommier 62 158 HUMBERCAMPS.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages LIC.075 95 0440 – code APE : 7911Z - TVA : FR 25 305 421 059 00067 R.C.S Arras - S.A.R.L au capital de 77 290 €

APST : N IM092100027 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox Europe Underwriting Limited, 19 rue Louis Le Grand 75002 Paris

